Quatrième Année. — N° 1338 CINQ CENTIMES C Lundi 10 Octobre 1898

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique *Christ et Liberté !*

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

M. Méline a prononcé à Epinal un éloquent discours dans lequel il a flétri ceux qui prétendent résoudre le problème social par la lutte des classes, la destruction du capital et la grève générale.

Hier matin, a eu lieu au Sacré-Cœur la première assemblée générale de l'Union catholique des chemins de fer, qui donne les meilleures espérances.

Les Turcs continuent leurs tristes exploits sur la frontière monténégrine et le gouvernement du Monténégro implore la protection des puissances pour les populations chrétiennes molestées.

M. Lockroy s'est embarqué sur le « Pothuau » pour Ajaccio.

Congrès de la Démocratie Chrétienne

ET

Manifestation Nationaliste

les 19, 20, 21, 22 et 23 Octobre

Autour de la Grève

Les cent mille grévistes qui menacent d'arrêter tout travail à Paris et de nous conduire de la famine à l'anarchie, se répandent en injures contre leurs entrepreneurs.

Leur tort n'est pas de crier contre l'exploitation dont ils se disent les victimes, mais de se refuser à voir où sont leurs véritables exploiteurs.

Car pour une fois qu'ils oublient de clabauder contre le patron, celui-ci est vraiment coupable.

Mais le patron, l'exploiteur du peuple ouvrier, c'est la ville de Paris représentée par son conseil municipal.

C'est le conseil radical-socialiste de Paris qui a commandé les travaux, et qui a criminellement voulu qu'ils aboutissent à l'oppression des travailleurs.

Et quand ces conseillers vont dans les réunions publiques faire profession de foi socialiste et, la larme à l'œil, plaindre l'esclave prolétaire, ils font métier de vulgaires tartufes flétrissant le mal qu'ils ont fait.

Oui qu'ils ont fait, et à eux seuls.

Ce sont eux qui ont rédigé les cahiers des charges, les conditions d'exécution de leur commande.

Ils ont déterminé les matériaux de construction, les travaux de terrassements, ils sont entrés dans tous les détails utiles pour ne pas laisser à l'entrepreneur la possibilité de s'écarter des clauses inflexibles du traité, de faire un sou d'économie au préjudice des engagements contractés.

Mais de l'homme qui devait apporter sa main et sa vie à l'ouvrage, s'en sont-ils occupés ?

Non.

L'ouvrier, c'est la bonne vache à lait des rabais, c'est la quantité négligeable qui permet à l'entrepreneur de soumissionner à meilleur marché dans l'espoir qu'il se rattrapera sur la main-d'œuvre, et quand on veut du bon marché comme la ville de Paris, eh bien ! on ne s'inquiète pas si l'ouvrier gagnera sa vie, nourrira sa famille, ou crèvera à la peine en laissant les siens mourir lentement de misère.

Il y a une loi qui permet de se moquer de ce détail : celle de l'offre et de la demande. Il y a un intérêt qui prime l'obligation de nourrir la classe laborieuse : celui de faire de bonnes finances.

Où irait-on chercher des entrepreneurs accommodants si on leur interdisait de rogner sur l'ouvrier corvéable à merci ?

Voilà pourquoi le conseil municipal ne s'est pas inquiété de savoir qui payerait les rabais consentis.

Il ne pouvait pas ignorer que dans les conditions économiques actuelles, toute diminution sur le devis, établi au taux le plus bas d'ordinaire, est compensée sur la paie, le pain de l'ouvrier, et le sachant, il s'en est lavé les mains, il a refusé d'imposer un minimum de salaire, il est l'auteur de cette grève qu'il regrette hypocritement.

Je n'examine pas ici si les grévistes ont raison ou tort dans leurs revendications. Je l'ignore, et cela ne fait rien à l'affaire.

Ce que je dis, c'est que quiconque commande un travail quelconque est responsable des injustices qui peuvent se commettre dans son exécution s'il n'a pas daigné s'en inquiéter ; c'est qu'on n'a pas le droit de ne pas tenir compte du facteur humain qu'on prend à son service ; c'est qu'avant d'indiquer de quelle pierre, de quel ciment sera bâti l'édifice qu'on veut construire, on doit prendre garde qu'il n'y entre pas de sang d'homme.

Paris ne s'est pas inquiété de ce mince détail, s'il en porte la peine, je croirai à un châtiment.

Sans doute, c'est la faute des conseillers socialistes, ces éternels dupeurs et ennemis du peuple.

Mais qui les a nommés ?

On dira — les bêtises ne manquent jamais aux ergoteurs — que, respectueux de la dignité et de la liberté humaines, ils n'ont pas voulu tarifer les sueurs ouvrières. Leur demandait-on un tarif inflexible ?

Les démocrates chrétiens, ces grands amis du peuple, vilipendés d'une part et incompris de l'autre, ont-ils jamais prétendu courber le travailleur sous une loi d'airain, l'employer à prix imposé, ce prix fut-il avantageux ?

Non. Respectueux de sa liberté et lui laissant le soin d'obtenir davantage toutes les fois qu'il le pourra sans nuire, ils demandent simplement que l'adjudication ne fournisse pas un prétexte à l'oppression des ouvriers, à une baisse de leurs légitimes salaires, qu'en tous les cas l'adjudicataire assure leur subsistance et celle de leur famille en échange de leur travail et que les bénéfices d'une entreprise n'aillent pas dans une seule poche sans rien laisser aux mille participants au-delà des besoins de l'heure de leur vie qui a passé presque stérile, si elle n'a pas assuré l'heure prochaine.

L'établissement d'un tarif minimum n'implique pas l'obligation de s'y cantonner, au contraire.

Qui dit minimum dit presque insuffisant.

Mais qui n'assure pas ce minimum, comme la ville de Paris, est traître aux intérêts de ses employés, est coupable du vol du pain indispensable qu'une baisse ferait, coupable dans un certain sens des exagérations des travailleurs laissés sans boussole et sans règle, dans l'incertitude de leurs devoirs et de leurs droits.

A quel degré de crime voisin de la folie monte encore cette culpabilité quand ceux-là mêmes qui ont imposé l'oppression ouvrière en en faisant la condition forcée des rabais consentis, vont prêcher la révolte contre les entrepreneurs, et ruiner ceux-ci à leur tour après les avoir contraints à leur servir d'instruments de ruine et de tyrannie !

Ah ! je sais... ils étaient libres aussi de soumissionner ou non. Peut-être, comme l'ouvrier est libre de choisir entre le prix imposé du travail et le pain que réclament les pleurs de ses enfants.

MARTEL.

Léon XIII

ET LA

Démocratie Chrétienne

Cette année, comme les précédentes, en recevant le pèlerinage ouvrier, Léon XIII a voulu dans un important discours marquer son attachement au monde des travailleurs chrétiens et lui indiquer d'une façon lumineuse et précise la voie dans laquelle il doit orienter son action.

Mais cette année, plus peut-être que les précédentes, le Souverain Pontife a clairement établi — protestation solennelle contre les faussaires de sa pensée — sur quels principes doit reposer la société contemporaine, à quel invariable programme elle doit soumettre son évolution, quel régime en un mot la sauvera du double péril du libéralisme et de l'anarchie, contre lesquels Léon XIII n'a cessé de nous prévenir.

Nous ne saurions trop reproduire, à l'usage des aveugles qui semblent encore ignorer les enseignements pontificaux et des malfaiteurs qui volontairement en détournent le sens ou en discutent l'autorité, la partie de ce discours qui répète, en les précisant, les instructions tant de fois données.

⁂

« Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas que à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs intéressant la société tout entière.

« Puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer :

« Si la démocratie s'inspire des enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions.

« Si dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ déclara être la note caractéristique des siens ; **si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur.**

« Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme ; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives de lois fondamentales sur lesquelles repose tout ordre civil, l'effet immédiat sera pour la classe ouvrière elle-même la servitude, la misère, la ruine.

« Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective. Fidèles à votre baptême, c'est à la lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité.

« Tandis que, ailleurs, les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens qui président avec tant de sagesse vos laborieuses journées, qui pourvoient avec tant de justice et d'équité à votre salaire et en même temps vous instruisent de vos droits et de vos devoirs en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son chef.

« Oh ! puisse la France voir se multiplier de plus en plus les patrons qui ressemblent aux vôtres et notamment à ce Bon Père (M. Harmel) qui depuis des années se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds ! »

A dessein nous avons souligné un passage de cet éloquent exposé : « Si la démocratie veut être chrétienne, dit Léon XIII, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur ! »

Qu'on n'ergote plus maintenant autour des solennels avertissements du Pontife ! Que les querelles de mots cessent ! Que s'apaisent les ridicules conflits sans cesse surgissant dans l'interprétation des textes !

Et d'ailleurs quels nouveaux conflits, pourraient surgir et quelles querelles recommencer ? Le *Nouvelliste*, lui-même, n'est-il pas obligé d'imprimer la parole libératrice : « Si la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur » et persistera t-il à répéter que la démocratie chrétienne est le plus grave péril des temps modernes, l'abîme où doivent sombrer les mœurs et la foi ?

A l'aube de notre troisième Congrès, inspiré comme les autres par le Verbe immortel du Pontife, cette formelle consécration des idées qui nous sont chères, cette indication nette et précise du chemin par où le peuple doit monter au bonheur, nous permettent, parmi toutes les difficultés de la lutte, de sourire au triomphe attendu.

Et c'est avec une force nouvelle, qu'imprégnés plus que jamais des immuables doctrines de la Démocratie chrétienne, une fois de plus encouragées et bénies, nous poursuivron cette bataille où nous avons joyeusement engagé notre fortune et notre vie, et au triomphe de laquelle sont liées les destinées de la France.

D. Gurnaud.

"La France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 9 Octobre

SOMMAIRE :

TEXTE

Notre Souscription (la Charité du pommier).	Abbé Naudet.
Au jour le jour.....	Henri Lardanchet.
Vers Rome.....	Jean-Paul.
Les Forgerons (poésie)....	Th. de Banville.
Souscription pour la *France Libre* et le IIIe Congrès de la Démocratie chrétienne.....	
Le Coq.....	Fulbert-Dumonteil
Israël en villégiature....	Alfred Duquet.
Aux Grandes manœuvres	J. des Tourelles.
Octobre (poésie).....	Abel Letalle.
Le Moulin qui ne tourne plus.....	René Bazin.
De l'Inutilité du piéton ..	Miguel Zamacois.

GRAVURE

En voulez-vous ?

NOTRE CONGRÈS

Nous commençons la publication de quelques unes des lettres que nous ont envoyées avec leur adhésion les principaux orateurs invités à notre Congrès :

LUCIEN MILLEVOYE

Mon cher confrère,

La date du 21 octobre me convient d'autant mieux que l'état de ma santé, très mauvais en ce moment, ne m'aurait peut-être pas permis de voyager et de parler le 15 octobre.

A la suite d'un refroidissement dont les conséquences ont été aggravées par le surmenage, ma poitrine s'est prise et mon médecin m'a ordonné des soins rigoureux. Je serai sans doute complètement rétabli pour la date nouvelle.

Je parlerai sur le sujet suivant : *Le péril extérieur et la France devant l'Europe.*

Ainsi qu'il a été entendu entre nous, c'est au meeting du samedi 22 que je parlerai, avec le concours du général Jacquey et de M. Georges Berry.

Bien à vous cordialement,

LUCIEN MILLEVOYE,
Député de Paris.

LAZIES

Le Houga (Gers), 7 octobre 1898.

Cher monsieur Mouthon,

Ecrivez-moi ou télégraphiez-moi je vous prie le jour exact où je dois arriver à Lyon.

Je parlerai probablement sur l'*Action*. Le sujet est vaste et il y a des bonnes vérités à dire même aux amis.

J. LAZIE.
député du Gers.

CARTON DE WIART

Bruxelles, 7 octobre, 1898.

Mon cher confrère,

MM. Werhaegen et RauKen, députés de Bruxelles, m'avaient fait part déjà de votre invitation. J'avoue que j'hésitais encore, car aux absences de toute une semaine — à moins d'être un globe trotter de votre force — ne va pas sans quelques difficultés. Mais votre dernière lettre si cordiale et si profonde a eu raison de mes hésitations. Et c'est de grand cœur que je vous réponds oui. Je serai des vôtres, et si vous désirez un discours, je m'inscris bien volontiers pour vous parler de la *Démocratie chrétienne ou du socialisme révolutionnaire.*

CARTON DE WIART,
Député de Bruxelles.

JULIEN DUMAS

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu avant-hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au sujet du Congrès de Lyon et du banquet que vous avez organisé.

Vous avez eu raison de penser que je ne pouvais demeurer indifférent à une manifestation d'un caractère essentiellement national et à laquelle doivent s'associer des collègues infiniment sympathiques.

JULIEN DUMAS,
député de l'Ariège.

DAUDÉ

Mende, 8 octobre 1898.

Mon cher Maître,

Je serai des vôtres pour la grande manifestation nationaliste que vous avez préparée à Lyon. Je vous donnerai tout mon organe et toute ma flamme. Quant au sujet que je pourrai peut-être attaquer, peu importe, pourvu qu'il y ait le cri d'angoisse, de colère et de menace, c'est le cri que doivent pousser tous les Français de France. Et ce cri ne doit pas rester sans écho. Il doit être suivi d'actes conformes. Donc à Lyon, mon cher Maître, le plaisir de faire votre connaissance et de traduire nos communes pensées.

Bien vôtre,

DAUDÉ,
Député antisémite-nationaliste de la Lozère.

DE MAHY

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et que j'ai reçue ce matin.

Je vous remercie et vous prie de faire agréer mes remerciements à MM. vos honorables collègues du comité, pour votre bonne invitation aux réunions et au banquet de Lyon.

Je suis, vous le savez, un combattant de la première heure contre les ingérences antifrançaises qui troublent si profondément et depuis trop longtemps toute la politique de notre pays,

Je n'ai jamais discontinué et ne discontinuerai pas cette lutte.

DE MAHY,
Député de la Réunion.

LE BANQUET

Nous recevons ce soir d'Edouard Drumont près duquel nous avions vivement insisté pour qu'il acceptât la présidence du banquet de clôture, la dépêche suivante, qui contient pour nos amis comme pour nous une bonne nouvelle :

Monthéry (Seine-et-Oise).

Suis heureux du succès qui s'annonce pour le Congrès. En raison du renvoi au 22, je ferai mon possible pour aller présider votre banquet de clôture. Cordialement.

Edouard DRUMONT.

PRIX DES CARTES

Carte donnant droit à une place numérotée aux séances de commission et aux meetings pendant toute la durée du Congrès ; au banquet ; au compte rendu du Congrès qui paraîtra fin janvier : **16 fr.**

Carte donnant droit à une place réservée aux séances de commission et aux meetings pendant toute la durée du Congrès ; au banquet : **10 fr.**

Carte ordinaire donnant droit aux séances de commission et aux meetings du soir mais pour laquelle nous ne pouvons garantir de place spéciale : **5 fr.**

Carte donnant droit à une place réservée aux séances de commission et au meeting, pour un jour seulement : **2 fr.**

Carte donnant droit à une place ordinaire, pour un jour seulement : **1 fr. 25.**

Prix du Banquet : 5 francs

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi, 10 octobre. — 283 jour.
Lever du soleil, 6 h. 14, coucher. 5 h. 19.
Lune, D Q
Saint Paulin.

1896. — Le tsar quitte la France. De la frontière il adresse un télégramme de remerciements au président de la République.

CONQUÊTE DE L'ENSEIGNEMENT MODERNE

Tandis que notre bon oncle Sarcey et le savant professeur, M. Léveillé, discutent publiquement si l'on doit toujours exiger, pour les études de droit, le baccalauréat classique, — avec cette raison que le droit romain demande la connaissance du latin, — le ministère, qui s'inspire évidemment des théories de M. Bourgeois, fait faire chaque jour une conquête de plus à l'enseignement moderne.

Ainsi, il vient d'être décidé qu'à l'avenir, dans les épreuves du concours d'admission au surnumérariat des postes et télégraphes, le titre de bachelier de l'enseignement secondaire moderne assurerait les avantages que celui de l'enseignement secondaire classique, soit une avance de points en faveur des candidats bacheliers.

Déjà, le baccalauréat ès sciences avait conquis le même droit que le baccalauréat ès lettres, jadis seul admis, dans le concours au surnumérariat de l'enregistrement et des domaines.

Ce pauvre latin, langue morte, se meurt de plus en plus.

LES FORÊTS

Le périodique « Steams and Forest », qui se publie à Londres, jette un cri d'alarme sur la « prochaine disparition des forêts ». Il dit qu'aux Etats-Unis il existe environ deux mille usines pour la transformation de la pulpe de bois en papier. En 1895, ces papeteries ont par par leur industrie amené la destruction de 20.000 hectares de forêts, et l'on compte qu'à la fin de l'exercice 1897 les Américains en auront détruit plus du double.

D'autre part, on a constaté que pendant l'année 1895 la France et l'Angleterre ont manufacturé plus de 400.000 tonnes de pâte à papier avec des bois importés de Suède et de Norvège. Un seul journal à grand tirage, pour chaque numéro, nécessite l'abattage d'une centaine d'arbres.

Le « Steams and Forests » ajoute que si l'on n'y prend pas garde, toutes les forêts d'Europe auront disparu dans un demi-siècle.

LA TRAITE DES ENFANTS FRANÇAIS EN AUTRICHE-HONGRIE

Notre compatriote, M. Raoul Chélard, qui connaît bien la Hongrie, parce qu'il ne l'étudie pas seulement dans son cabinet, appelle l'attention du gouvernement et celle de l'Alliance française sur la condition faite à des fillettes et à des enfants de nos départements de l'est en Autriche, en Hongrie, « et plus loin ».

Les familles pauvres de ces départements consentent souvent à expatrier leurs enfants sur les promesses alléchantes des bureaux de placement de Vienne et Budapest, qui leur font croire que les enfants ne serviront, dans ces villes, que de compagnons français à des enfants de bonnes familles indigènes.

Or, les fillettes sont généralement débauchées et les garçons livrés aux traitements les plus inhumains. « A chaque passage, dit M. Chélard, je reçois des plaintes ; les maisons mal famées regorgent des malheureuses dévoyées qui ont été livrées au vice par ce trafic éhonté et n'ont plus aucun moyen ni au une envie de rentrer dans leur pays, ayant été forcées, soit par ignorance de la langue, soit par menaces, de signer des engagements que les autorités du pays ne leur permettent pas de rompre. » Une dame de Budapest s'était procurée pour la servir un petit Français de treize ans. Battre les tapis, frotter trois pièces par jour, être aux petits soins pour la noble Hongroise, promener ses chiens et coucher dans la cave pendant que les trois chiens couchaient dans un lit, c'était la tâche du malheureux petit esclave français. N'en pouvant plus, il fut cravaché au visage par sa maîtresse, puis enfermé dans la cave, où il resta deux jours et trois nuits sans manger, jusqu'à ce qu'une voisine charitable le fit sauver pardessus le mur et le remit entre les mains du consul général de France, qui porta plainte. Le gouvernement français n'a aucune raison politique pour ménager au gouvernement magyar les représentations les plus fermes.

LES SERRURES DE L'ÉLYSÉE

Vous n'avez pas oublié, bien certainement, l'histoire des serrures de l'Elysée ? Celles-ci avaient le grand tort d'être ornées d'attributs rappelant un règne passé qui, depuis de longues années déjà, « a cessé de plaire ».

Pour remplacer ces verrous subversifs, la République a commandé de nouvelles serrures, lesquelles vont incessamment être appliquées sur les portes de l'Elysée.

C'est le graveur Louis Bottée, le même qui achève en ce moment la série des médailles qui orneront le foyer du nouvel Opéra-Comique, qui a été chargé de décorer cette serrurerie désormais historique.

L'artiste n'avait pas moins de cent cinquante serrures de trois types différents à exécuter ! Les trois types étalons une fois imaginés, il a fallu exécuter un travail de ciselure considérable, chaque pièce devant être revue par M. Bottée.

Il importait en effet que ces pièces — véritables œuvres d'art — fussent dignes de ce qui les encadre dans ce Palais si raffiné dans ses détails qu'est l'Elysée.

Interviewé par notre confrère le « Temps », M. Louis Bottée a raconté s'être appliqué à exécuter — ne prenez pas les mots à la lettre — une république louis-seizième.

Il s'agissait, en effet, d'exprimer en quelque sorte par les trois types de serrures cette fusion des styles fin dix huitième siècle et Empire qui est la caractéristique de la décoration au milieu de laquelle se meut M. Félix Faure.

Le motif ornemental composé par M. Bottée est formé de deux profils de république et d'un coq gaulois chantant sur le faisceau de licteur... très quatre vingt-neuf, comme vous voyez !

Les sujets principaux sont encadrés de très fines branches de laurier, d'olivier ou de chêne et de raies de cœur.

LA PRODUCTION DE L'OR

Le directeur de la Monnaie aux Etats-Unis vient de publier de curieux renseignements statistiques relatifs à la « production de l'or dans le monde entier », du 30 juin 1896 au 30 juin 1897. Pendant cette période, les Indes anglaises ont produit 35 millions d'or, la Chine 40 millions l'Amérique du Sud 40 millions, le Mexique 45 millions, le Canada 50 millions, la Russie 126 millions, l'Australie 265 millions, l'Afrique australe 480 millions et les Etats Unis 300 millions.

L'augmentation sur l'exercice 1895-1896 pour les pays sus-mentionnés dépasse 200 millions, et la production totale du monde pour 1897 atteindra certainement, d'après les prévisions officielles, 1 milliard 200,000,000 de francs.

Les calculs du directeur de la Monnaie prouvent que depuis la découverte de l'Amérique on a extrait du globe « quarante-cinq milliards » d'or et « cinquante-cinq milliards » d'argent, soit un total de « cent milliards » de ces métaux précieux.

UN MONSTRE MARIN

Un journal à Port-Saïd annonce que le paquebot « Ernest-Simons » des Messageries maritimes, qui vient de traverser le canal de Suez venant de Chine, a eu au sortir de Colombo une aventure assez rare dans ces parages et qui mérite d'être signalée.

La prone du navire donna dans le corps d'un énorme poisson qui resta accroché plus d'une heure. Les passagers purent alors contempler ce cétacé qui ne mesurait pas moins de six mètres de longueur. Les officiers du bord prétendent que cet énorme poisson appartient à la famille des cachalots et se trouvait endormi à la surface de l'eau. Pour s'en débarrasser, l'« Ernest Simons » dut faire machine en arrière. Une photographie du monstre a été prise par un des passagers.

Serait-ce enfin lui, le mystérieux, le cachottier, l'introuvable, le fantastique serpent de mer ? La photographie va donc enfin nous apprendre s'il a oui ou non la forme d'un canard monstre !

MES CISEAUX

Mme Calino a offert à son époux, pour sa fête, un superbe jonc à pomme d'agathe.

Quelques jours après, Calino rentre sans pomme à sa canne :

— Je l'ai fait raccourcir, explique-t-il.

— Mais pourquoi ne l'as tu pas fait couper pas le bas ?

— Es-tu bête ! C'est par en haut qu'elle était trop longue.

LE

Pèlerinage ouvrier à Rome

Rome, 5 octobre 1898.

Hier matin, jour de la fête de Saint-François, nous avons assisté à la messe célébrée à sept heures et demie par S. E. le cardinal Rampolla, dans l'église Ara Cœli, desservie par les R. P. Franciscains. On sait que le cardinal dont la piété ardente fait l'admiration des Romains se glorifie d'appartenir au Tiers-Ordre de Saint-François. Tout autour de l'autel étaient agenouillés de nombreux Tertiaires, revêtus de l'habit de l'Ordre et parmi eux le Supérieur de la Fraternité, le comte Charles Santucchi, avocat, conseiller municipal, un des chefs les plus actifs du parti catholique à Rome. Nos Tertiaires français, le Bon Père, MM. Félix Harmel et Jules Briançon, revêtus eux aussi de l'habit de l'Ordre, avaient tenu à honneur de prendre part à la pieuse cérémonie à côté de leurs frères italiens.

Après avoir dit la messe et donné la communion aux fidèles, le cardinal Rampolla a assisté à une messe d'actions de grâces ; puis il s'est entretenu un instant avec M. Harmel et avec le R. P. Jules du Sacré-Cœur, commissaire général du Tiers-Ordre pour la France.

A dix heures et demie, nous montons en voiture pour nous rendre au Vatican, où, à peine arrivés, nous sommes, au nombre de vingt-deux, introduits par Mgr Angeli dans les appartements pontificaux, puis par Mgr de Croy dans la bibliothèque privée du Pape où Sa Sainteté Léon XIII nous reçoit assis sur son trône. La joie illumine son visage ; sa voix est forte et assurée. Il nous demande de nous asseoir auprès de lui et tandis que nous écoutons ses paroles si paternelles, un sentiment d'intense satisfaction remplit notre cœur en voyant combien le Pape, malgré son grand âge, est bien portant et robuste et aussi combien il aime la France. Durant trois quarts d'heure, Léon XIII nous parle de sa spéciale sollicitude pour notre patrie ; il loue les vaillants essais tentés par les catholiques sur le terrain politique et social et il émet le désir que plus que jamais ceux-ci persévèrent dans leurs efforts.

Puis le Souverain Pontife s'entretient avec plaisir des journaux catholiques français et de toutes les œuvres qui concernent la classe ouvrière, notamment des

cercles d'études sociales. Il demande ensuite au R. P. Jules des détails sur le développement en France des fraternités du Tiers-Ordre et sur l'organisation de leurs congrès nationnaux et régionaux, il s'informe également des questions qui ont été traitées dans ces congrès et le R. P. Jules lui expose que dans les congrès nationaux, on traite surtout des questions théoriques, et dans les congrès régionaux des questions d'application pratique. Le Saint Père est tout particulièrement heureux d'apprendre que les fraternités se recrutent indistinctement dans toutes les classes de la société et il y voit un moyen puissant d'unir les intelligences et les cœurs. Car ce qui manque aux catholiques français, dit-il, c'est d'être unis entre eux. Et le Saint-Père nous vante les bienfaits de cette union par laquelle nous pourrions rendre à la fille aînée de l'Eglise gloire et force, et lui conserver tous les droits que des siècles d'héroïsme lui ont acquis dans l'Orient chrétien.

Mais le canon retentit au château Saint-Ange; midi sonne à Saint-Pierre, une dernière fois le Saint-Père remercie chaleureusement M. Harmel du grand plaisir qu'il lui cause en lui amenant presque chaque année de toutes les provinces tant de pèlerins à la foi si ardente; puis, se levant il daigne nous donner sa bénédiction solennelle.

L'audience une fois terminée, nous allions quitter les appartements pontificaux, quand, voulant nous témoigner une fois de plus sa particulière bienveillance, le Souverain Pontife envoie Mgr de Croy pour nous inviter à visiter sa chapelle privée.

On devine avec quel entrain et quel enthousiasme nous y prions pour le Pape, pour l'Eglise et pour la France.

Avant de quitter le Vatican, nous tenons à rendre visite à Son Eminence le cardinal Rampolla qui nous reçoit avec sa gracieuseté habituelle et à Son Eminence le cardinal Mocenni, le si dévoué président de la commission romaine des pèlerinages. Partout nous sommes accueillis avec une bienveillance et une affection qui profondément nous émeuvent et nous touchent. Jamais peut être pèlerinage ne fut si vivement désiré non seulement par le Souverain Pontife, mais par les cardinaux et les prélats de la cour romaine. M. Félix Harmel est notre interprète à tous, quand à la fin du repas pris comme chaque jour en commun, il félicite le Bon Père de voir ses efforts si pleinement couronnés de succès.

Dans quelques heures, arriveront nos pèlerins de Lyon. Nous n'aurons que d'heureuses nouvelles à leur faire connaître et le pèlerinage va commencer sous les plus favorables auspices.

Rome, 6 octobre 1898.

Sept heures quarante! Le train des pèlerins entre en gare. Le Bon Père est sur le quai, accompagné de M. Félix Harmel et de Mgr Tiberglen; avec joie il serre la main de ceux qui descendent les premiers et plusieurs même l'embrassent. C'est la troisième fois que nous allons au devant des pèlerins; hier en effet à pareille heure est arrivé le train de Lyon, ce matin le train de Paris et c'est maintenant le tour du train de Marseille. Désormais tous nos amis sont réunis. Nous sommes quinze cents Français à Rome, venus présenter au Souverain Pontife l'hommage de notre attachement filial et l'assurance de notre immuable espoir en les destinées de la barque de Pierre.

En quelques minutes nos compatriotes descendent de wagon: les voici sur le quai, vifs et alertes, oublieux en un instant des fatigues du voyage. Comme dit un vieux prêtre à ses compagnons, qu'importent les petits ennuis de la longue route: nous ne sommes pas des touristes, mais des pèlerins désireux de prier au tombeau de saint Pierre et d'affirmer notre dévotion au Pape.

Un peu de patience, ne cessons-nous de répéter; car tous voudraient en même temps quitter la gare et monter dans les voitures qui les attendent, tant ils ont hâte d'être les hôtes de Léon XIII. Etre les hôtes de la papauté, incomparable honneur, jadis réservé aux plus glorieux des princes et aujourd'hui accordé à d'humbles fils du peuple. Ils vont réaliser le rêve grandiose conçu au fond de leur chambrette d'ouvrier, de leur petite boutique de commerçant ou de leur maisonnette de cultivateur, ils seront reçus par celui qui n'est pas seulement le plus éminent des souverains, mais le vicaire même de Dieu sur la terre.

Nous voici sur la place de la Gare; un service d'ordre est fait par la police italienne, qui du reste se montre très courtoise à notre égard; les membres de la commission romaine nous prêtent leur précieux concours et nous remarquons près de nous Mgr de Croy, un des prélats familiers du Souverain Pontife. La foule des curieux est sympathique, et les bons Romains se réjouissent de la venue des Français, qui durant quelques jours vont donner animation et prospérité à leur ville.

Quatre par quatre nos pèlerins montent en voiture, et au bout d'une demi-heure nous arrivent dans les dépendances du Vatican. De préférence, les prêtres sont logés au Saint-Office, les laïques au portique Charlemagne, les dames à Sainte-Marthe.

Combien pittoresque est cette arrivée des pèlerins. Les jeunes gens de la famille de M. Harmel, aidés de quelques amis, font le service d'ordre, les bonnes sœurs de Saint-Vincent de Paul courent de salle en salle et à chaque pèlerin est assigné un lit numéroté. Mais voici que près de nous une voix très douce retentit, c'est le jeune Jacques Harmel, âgé de 13 ans, qui prie les pèlerins de se hâter pour se rendre au réfectoire et leur recommande, afin de pouvoir aisément retrouver leur place, de prendre dans leur poche le petit carton sur lequel est inscrit un numéro correspondant à celui du lit. Recommandation que plusieurs n'écoutent pas; tant pis pour eux!

En bas est établi le contrôle et pour peine de leur négligence ils auront les étages à remonter. Quelques pèlerins des trains précédents reviennent pour se reposer de leur fatigue, et déjà fiers de leur récente expérience, ils sourient de l'air inquiet des nouveaux venus, et plaisantent amicalement les oublieux...

Quelques minutes se passent, et nous voici au réfectoire. Le dîner est prêt et chacun se hâte de s'asseoir à l'une des longues tables, encore inoccupées. Tandis que les pèlerins prennent leur repas, M. l'abbé Garnier, arrivé à Rome avec le train de Lyon, monte sur une estrade et de sa voix forte et sonore, il résume les conseils pratiques indiqués dans le guide et y ajoute les quelques nouveaux renseignements.

Mais les pèlerins ne restent pas longtemps à table; ils traversent sans s'y arrêter la salle où l'on écrit et l'on fume et reprennent promptement le chemin du dortoir. Qu'à l'ombre du Vatican ils dorment de ce doux sommeil que ne connaissent point les sectaires coalisés contre l'Eglise. Ils ont au-dessus d'eux l'étoile qui jamais ne cesse de luire et dont le pur éclat illumine le monde.

V. de C.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

ÉLECTION SÉNATORIALE

Mâcon. — Election sénatoriale, en remplacement de M. Buffet, sénateur inamovible décédé le 5 juillet.

Votants: 1300.

Ont obtenu: MM. Magnien, ancien député, radical, 514 voix; Siméon Cariot, républicain, 419; Bachelet, radical, 222; Chambart, socialiste, 138; Pernod, candidat agricole, 6.

Ballottage.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Arras. — M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique est arrivé hier soir dans le plus strict incognito.

CHASSES PRÉSIDENTIELLES

Paris. — M. Félix Faure ne se rendra pas cette après-midi au grand-prix du conseil municipal.

Le président de la République chassera dans les tirés de Marly en compagnie de MM. Maruéjouls, Mougeot, le comte de Montebello, Barrère, le général Bailloud et le commandant de la Garenne.

AUX COURSES DE VINCENNES

Paris. — Une délégation composée de MM. Riotteau, président de la société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang; de Saint-Quentin, député, vice-président, ainsi que le commissaire des courses et le secrétaire général de la société, sont venus inviter M. Viger à assister, demain, aux courses de Vincennes et où sera couru le prix du ministre de l'agriculture. M. Viger a accepté cette invitation. Il se rendra lundi à Vincennes, accompagné de son chef de cabinet, du directeur des haras et du chef de la division du secrétariat au ministère de l'agriculture.

Un discours de M. Méline

Epinal. — L'« Association fraternelle des ouvriers et employés de chemin de fer français », section d'Epinal, ayant offert à M. Méline, ancien président du conseil des ministres, la présidence de son banquet annuel. M. Méline a prononcé à l'issue de ce banquet un discours dont voici quelques extraits:

« Après avoir tout d'abord remercié les organisateurs du banquet de lui avoir offert la présidence, M. Méline déclare qu'il s'était promis de saisir la première occasion afin de faire connaissance de ces nouveaux collègues, de leur témoigner tout l'intérêt qu'il porte à leur rôle.

« Il faut dire que cette association a nommé M. Méline me . Je n'ai pas attendu, dit-il, jusqu'à aujourd'hui pour le faire. Deux fois déjà pendant que j'étais au gouvernement, j'ai présidé à Paris la grande fête annuelle de votre société. Une fête comme celle-ci repose le cœur et l'esprit tant elle ressemble à une fête de famille.

M. Méline fait ensuite l'éloge de la Société. Il retrace toute son existence depuis sa fondation jusqu'à ce jour et déclare qu'elle peut prendre place au premier rang, comptant 80,000 adhérents et un fonds de 20 millions.

Parlant de la grève actuelle, M. Méline s'exprime ainsi: Le problème le plus aigre du temps moderne, celui qui paraît le plus insoluble, le problème social sera résolu pratiquement et pacifiquement par la réconciliation du capital et du travail. (*Applaudissements répétés*). Messieurs, soyez bien convaincus qu'il ne peut l'être autrement et ceux qui essayent de persuader aux travailleurs qu'ils y arriveront par la lutte des classes, par la destruction du capital et par la grève générale, les trompent et leur font faire fausse route, (*Nouveaux applaudissements*). Ils ne parviendront qu'à amonceler les ruines, à plonger encore longtemps des milliers de familles dans la misère.

« Quand tout sera fini, on sera obligé de revenir en arrière et de tout recommencer jusqu'au jour où, instruits par l'expérience, tous ceux qu'on aura égarés et trompés reviendront en masse à la mutualité, le seul port tranquille et sûr où ils soient certains d'obtenir par le travail le maximum des faits utiles et de justice.

« Messieurs la mutualité ne rend pas seulement des services matériels, des services d'argent à ceux qui la pratiquent, elle a des avantages d'ordre moral et politique qui élèvent l'institution à une très grande hauteur.

Puis, l'ancien président du conseil fait le procès des socialistes et des meneurs de la grève actuelle et conclut ainsi:

Messieurs, combien nos pères de la Révolution seraient étonnés et consternés s'ils revenaient aujourd'hui au milieu de nous et s'ils voyaient ce que nous avons fait de la fraternité, si on les mettait en face de cette société divisée et déchue, la lutte des partis devient de plus en plus féroce, où la violence des polémiques n'a plus de bornes, où l'on fait tomber l'honneur des citoyens comme il y a cent ans pendant la période révolutionnaire on faisait tomber les têtes où l'esprit sectaire s'est érigé en dogme politique.

« Ceux qui font cette triste besogne, à quelque parti qu'ils appartiennent, font bien du mal et assument de terribles responsabilités, mais le mal qu'ils font à l'intérieur n'est rien à côté de celui qu'ils causent à l'extérieur. Il n'est pas possible qu'un grand pays comme la France soit divisé contre lui-même et comme coupé, que les passions politiques ou les questions brûlantes l'absorbent tout entier et l'aveuglent sans que le sentiment national en soit obscurci et affaibli.

« Il n'est pas possible non plus qu'on mine tous les jours les principes d'autorité, qu'on ébranle les institutions sur lesquelles reposent la sécurité de la nation, qu'on parle par exemple, comme une chose très naturelle, de faire de notre armée une garde nationale, sans se douter qu'il y a la trouée des Vosges, par où pourrait repasser l'invasion.

« Il n'est pas possible d'accomplir cette œuvre néfaste sans diminuer le crédit, l'autorité de la France au dehors et sans l'exposer aux tentatives imprévues de l'étranger, on répète tous les jours que personne ne fera la guerre et que personne n'y songe en ce moment, Sans doute nos adversaires n'en ont pas besoin, ils se contentent d'assister à notre épuisement et pendant que nous nous querellons notre prestige disparaît du monde.

« Messieurs, je crois pouvoir me rendre justice que je n'ai aucune part de responsabilité dans cette situation, car j'ai toujours combattu la politique qui l'a engendrée.

« Dans le département que je suis si fier de représenter depuis vingt-sept ans j'ai toujours soutenu et pratiqué une politique de paix et d'union. Je suis fier d'avoir contribué à la faire prévaloir car grâce à elle notre département peut être proposé comme modèle à tous les autres, un modèle de République sage, ordonnée et harmonieuse. (*Applaudissements*).

« Plus tard, quand j'ai eu la direction des affaires de mon pays, je pensais que je pourrais lui rendre de plus grands services qu'en m'aidant au désarmement des partis par une politique d'apaisement et de conciliation.

« J'ai appelé tous les hommes de bonne volonté, tous les bons Français autour du drapeau de la France et de la République. (*Applaudissements*).

« Cette politique subit, je le reconnais, une éclipse d'un instant. On lui a reproché d'être trop débonnaire, trop complaisante et d'ouvrir trop facilement les portes aux hommes qui ne demandent qu'à venir à la République, de faire le jeu des adversaires de nos institutions.

« Messieurs, les événements se sont chargés de répondre plus vite que je ne l'aurais cru à ces absurdes accusations. Ils parlent assez haut aujourd'hui pour être compris de tous. Qu'on compare au point de vue de la force de l'idée républicaine la situation actuelle de la France à celle d'il y a six mois. Qu'on dise si jamais les partis monarchistes ont été plus menaçants qu'aujourd'hui. Si jamais ils ont affiché plus bruyamment leurs espérances, si jamais les prétendants ont parlé plus haut. Voilà les résultats de la politique de combat.

« Messieurs, je n'insiste pas, car vous voyez bien que je dis toutes ces choses sans amertume avec un parfait désintéressement. Ce n'est pas, Dieu merci, la soif du pouvoir qui me fait parler; je suis arrivé à un moment de la vie où on n'a pas d'autre ambition que d'être utile à son pays et de l'avertir des dangers qu'il peut courir.

« Je vous remercie de m'avoir permis de donner à ces avertissements une forme plus tangible et plus saisissante en opposant le spectacle réconfortant de cette réunion amicale et fraternelle aux tristesses et aux misères de la bataille humaine.

« J'espère que cette belle manifestation portera ses fruits et qu'elle provoquera partout des réflexions salutaires. J'espère aussi qu'elle portera bonheur à votre grande et belle association, et c'est dans cet espoir que je bois à sa prospérité, à son avenir et en particulier à l'avenir de la section d'Epinal. » (*Applaudissements prolongés*).

LE VOYAGE DE M. LOCKROY

Bastia. — Le ministre de la marine a quitté Bastia ce matin à 8 heures. Le ministre et sa suite se sont embarqués sur le *Pothuau* pour Ajaccio où il arrivera dans la soirée après une courte escale dans le port Vizzauvona.

L'Affaire Dreyfus

MANIFESTATION ANTIDREYFUSARDE

Jeudi soir, devait avoir lieu, dans la salle Lakanal, à Agen, une conférence de M. Sébastien Faure, sur le sujet suivant: « Dreyfus est innocent ». Une foule considérable s'était rendue rue Lakanal à l'heure où devait avoir lieu la conférence, mais elle en a été pour son attente déçue, car, à 10 heures du soir, le conférencier n'avait pas encore paru.

On assure que, prévenu des sentiments unanimes de la population, absolument opposés à ceux qui avait affichés, et dont il s'apprêtait à faire parade, le compagnon a compris qu'il courait peut-être quelque danger et a jugé prudent de ne pas faire la conférence annoncée.

Des manifestations hostiles se sont produites devant la maison de la rue Lafayette, où était logé Sébastien Faure.

Le public, nombreux, criait: « A bas le traître! A bas Dreyfus! Vive l'armée! »

Les manifestations n'ont pris fin qu'à une heure très avancée de la nuit.

EMBAUCHAGE DE GRÉVISTES PAR LE SYNDICAT DE TRAHISON

C'est généralement le soir que les envoyés du syndicat embauchent les grévistes pour crier: Vive Dreyfus! ou Vive Picquart!

Ce raccolement a lieu dans les endroits écartés, au pont Caulaincourt, aux Champs-Elysées, ou sous les ponts.

L'envoyé du syndicat demande aux représentants des « manifestants » qui viennent à deux, l'un contrôlant l'autre, de combien d'hommes ils peuvent disposer.

Le chiffre varie entre deux cents et quinze cents.

Pour deux cents individus triés sur le volet à l'organe sonore et aux poings solides, on traite généralement à cinq cents francs s'ils doivent opérer le jour et à sept cents si c'est le soir ou la nuit.

La solde par tête ressort ainsi à deux francs, le jour, et à trois francs la nuit, les deux chefs prélevant chacun cinquante francs sur la somme qui leur est allouée pour payer leurs hommes.

Passé le chiffre de deux cents, la solde moyenne est abaissée de cinquante centimes par tête, la qualité des « quarante sous » baissant considérablement.

Au meeting de l'avenue de Wagram, le syndicat avait embauché quatre cents hommes.

Leur action a été nulle; les pauvres diables ont disparu dans la tourmente, emportés, dispersés, annihilés au milieu des trente à quarante mille patriotes qui ont fait taire les cris isolés de: « A bas la France! » par leurs formidables acclamations en faveur de l'armée.

Les Obsèques de la reine Louise

Paris. — M. Delyannis, ministre de Grèce à Paris, est parti hier soir, se rendant en Russie.

L'amiral Gervais, accompagné des membres de la mission chargée de représenter le gouvernement de la République aux obsèques de la reine Louise, quittera Paris mardi, pour se rendre à Copenhague.

Travailleurs chrétiens

Paris. — Ce matin a eu lieu au Sacré-Cœur la première assemblée générale de « l'Union catholique des chemins de fer ».

A huit heures a été célébrée, au chœur de la basilique, une messe solennelle corporative. Le R. P. Lemais, supérieur des chapelains du Sacré Cœur, a prononcé une allocution. Un grand nombre de membres assistaient à cette cérémonie.

La séance de l'assemblée est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Degrelle, assisté du supérieur des chapelains du Sacré Cœur. Il commence par la lecture d'une lettre de l'abbé Reymaure, vicaire de Saint-Mandé, qui fait provisoirement fonctions de directeur général de l'œuvre.

Dans cette lettre est exposé le groupement des forces catholiques en dehors de toute politique. Le président prend ensuite la parole et fait la genèse de l'union. Il remercie ses collègues fondateurs et félicite les nouveaux membres de l'ardeur qu'ils ont manifestée dès la première heure, puis il engage les assistants à voter les statuts qui lient étroitement l'œuvre à la confrérie des chapelains au Sacré-Cœur.

Le R. P. Lémais prend ensuite la parole. Il parle dans le même sens. On procède ensuite au vote des statuts qui, sans restriction aucune, sont adoptés à mains levées.

L'assemblée décide en principe la fondation d'un bulletin mensuel, organe de l'union et l'on clôture par les élections au conseil général.

La présidence provisoire de M. Degrelle est ratifiée; vice président, MM. Nicolas; trésorier, M. Mary; secrétaire, M. Péruguais.

L'assemblée propose la candidature de l'abbé Reymaure comme aumônier, directeur général à l'assentiment de Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris.

SUR LA FRONTIÈRE MONTÉNÉGRINE

Vienne. — Des avis de Cettignes signalent la continuation des troubles sur la frontière monténégrine dans le district de Bérane. Le gouvernement du Monténégro a envoyé des renforts et une commission d'enquête à la frontière, en même temps qu'une note aux puissances pour attirer leur attention sur les mauvais traitements infligés par les Turcs à une population au sort de laquelle, le Monténégro ne peut être indifférent. On sait que la Serbie a fait une démarche analogue auprès des grandes puissances.

Assassinat du beau-frère de M. Mac-Kinley

New-York. — M. Georges Saxton, frère de Madame Mac Kinley a été assassiné vendredi soir à Canton, dans l'Ohio, par une dame Georges avec laquelle il était en procès.

La nouvelle de ce crime est arrivée à la Maison-Blanche, à Washington, pendant une réception officielle.

LA GRÈVE DU BATIMENT

La situation ne se modifie pas

Paris. — La situation de la grève est la même qu'hier, toutefois le calme ne paraît pas devoir être troublé.

A 7 h., une centaine d'ouvriers travaillaient ce matin à Mazas, 30 à la gare de Lyon, 20 à l'hôpital Tenon.

Dans le 1e arrondissement, 37 ouvriers travaillaient.

En raison du dimanche, 95 ouvriers seulement travaillaient à la Cour des Comptes, dont 70 terrassiers. Une arrestation a été opérée pour outrages aux agents.

Au Champ-de-Mars, 25 charpentiers. Les berges sont désertes.

A 9 h., une trentaine de grévistes ont tenté de débaucher au quai de la Rapée des ouvriers travaillant au déchargement des bateaux. Ils ont été dispersés sans incident.

A 10 h., quelques grévistes ont tenté de débaucher les ouvriers de Doudeville; ils ont été dispersés par les fantassins de la cour des Petites-Ecuries.

En somme, il n'y a eu, ce matin, aucun incident.

Manifeste des grévistes

Paris. Le comité de la grève vient de faire afficher sur les murs de la Bourse du Travail le manifeste suivant:

« Les ouvriers du bâtiment se sont mis en grève, ils ont bien fait. Aujourd'hui, en présence de leur discipline et devant la solidarité entière, leurs maîtres arrogants fléchissent. En outre, certains conseillers municipaux, désireux de faire la conciliation, vont essayer de donner le travail en régie. Cela part d'un bon sentiment, mais ne peut satisfaire entièrement les intéressés.

« D'autre part, les corporations ayant diverses revendications à formuler, le moment est venu pour le prolétariat d'obtenir par une entente commune et par un mouvement général, toutes les justes réclamations présentées aux exploiteurs depuis si longtemps sans résultat.

« Il faut donc que les travailleurs obtiennent entière satisfaction. Soyons convaincus que dans quelques heures ce sera le tour des chemins de fer, du gaz, des omnibus, de la métallurgie à réclamer leurs droits et à décréter la grève. C'est l'heure des revendications générales. Préparons nous tous à faire notre devoir.

« Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes! »

Appel de troupes

Caen. — Le colonel du 5e régiment d'infanterie a reçu hier soir, par dépêche, un ordre, émanant du ministère de la guerre, d'avoir à diriger sur Paris une partie de son régiment.

Ce matin, à 5 h., un détachement de 500 hommes, sous l'ordre d'un chef de bataillon, s'est embarqué à la gare.

Officiers et soldats étaient en tenue de campagne.

Nouvelles Diverses

Inauguration de basilique

Paris. — Cette après-midi a eu lieu à Argenteuil l'inauguration de l'église paroissiale, élevée à la dignité de basilique mineure.

La nef et le chœur de la nouvelle basilique étaient décorés de bannières tricolores. La cérémonie s'est terminée assez tard dans l'après-midi, au milieu d'une grande assistance de fidèles.

Congrès de la Démocratie Chrétienne

ET

Manifestation Nationaliste

les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre

Chronique Locale

Conseil municipal. — Mardi 11 octobre 1898, à 7 heures 3/4 du soir, réunion à l'Hôtel de Ville de la commission des soutiens de famille.

***

Mercredi 12 octobre 1898, à 8 heures du soir, réunion à l'Hôtel de Ville de la commission de l'octroi.

***

Jeudi 13 octobre 1898, à huit heures du soir, réunion à l'Hôtel de Ville des trois commissions permanentes du conseil.

Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie. — Le registre d'inscription sera couvert du 17 octobre au 6 novembre:

Pour les étudiants en pharmacie, le matin, de neuf heures et demie à onze heures.

Pour les étudiants en médecine, le soir, de deux à quatre heures.

Conformément à l'article 9 du décret du 21 juillet 1897, un délai de huit jours, à dater de leur réception, de leur mise en congé ou de leur libération, est accordé:

1° Aux candidats reçus à la session de novembre au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles;

2° Aux étudiants mis en congé ou libérés, en exécution de la loi sur le recrutement de l'armée.

L'étudiant est tenu de prendre personnellement l'inscription.

Nul ne peut se faire inscrire par un tiers.

En aucun cas, la première inscription ne peut être prise après le 1er décembre.

Concours de l'Internat. — Hier soir s'est terminé, après une semaine de brillantes épreuves, le concours pour la nomination de douze internes des hôpitaux, et d'internes suppléants.

Le jury, présidé par M. le professeur Fochier, était composé de MM. Audry,

---

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 10 octobre 1898

— 7 —

LE

Roi des Montagnes

PAR

EDMOND ABOUT

Je répondis que je n'avais trouvé personne à séduire, si ce n'est la fille d'un pauvre colonel grec; qu'elle était sérieusement éprise, mais d'un autre que moi; que je pourrais, avec un peu d'adresse, recevoir son confident, mais que je ne serais jamais son mari.

Au demeurant, ma santé était bonne, mon herbier magnifique. Mes recherches, renfermées jusqu'alors dans la banlieue d'Athènes, allaient pouvoir s'étendre plus loin. La sécurité renaissait, les brigands avaient été battus par la gendarmerie, et tous les journaux annonçaient la dispersion de la bande d'Hadgi-Stavros. Dans un mois au plus tard je pourrais me remettre en route pour l'Allemagne, et solliciter une place qui donnât du pain à toute la famille.

Nous avions lu, le dimanche 28 avril, dans le *Siècle* d'Athènes, la grande défaite du roi des montagnes. Les rapports officiels disaient qu'il avait eu vingt hommes mis hors de combat, son camp brûlé, sa troupe dispersée, et que la gendarmerie l'avait poursuivi jusque dans les marais de Marathon. Ces nouvelles, fort agréables à tous les étrangers, avaient paru causer moins de plaisir aux Grecs, et particulièrement à nos hôtes. Christodule, pour un lieutenant de la phalange, manquait d'enthousiasme, et la fille du colonel Jean avait failli pleurer en écoutant la défaite du brigand. Harris, qui avait apporté le journal, ne dissimulait pas sa joie. Quant à moi, je rentrais en possession de la campagne, et j'étais enchanté.

Dès le 30 au matin, je me mis en route avec ma boîte et mon bâton. Dimitri m'éveilla sur les quatre heures. Il allait prendre les ordres d'une famille anglaise, débarquée depuis quelques jours à l'hôtel des Etrangers.

Je descendis la rue d'Hermès jusqu'au carrefour de la Belle-Grèce, et je pris la rue d'Eole. En passant devant la place des Canons, je saluai la petite artillerie du royaume, qui sommeille sous un hangar, en rêvant la prise de Constantinople, et j'arrivai en quatre enjambées à la promenade de Patissia. Les mélias qui la bordent des deux côtés commençaient à entr'ouvrir leurs fleurs odorantes. Le ciel, d'un bleu foncé, blanchissait imperceptiblement entre l'Hymette et le Pentélique. Devant moi, à l'horizon, les sommets du Parnès se dressaient comme une muraille ébréchée: c'était le but de mon voyage.

Je descendis par un chemin de traverse jusqu'à la maison de la comtesse Janthe Théotoki, occupée par la légation de France; je longeai les jardins du prince Michel Soutzo et l'Académie de Platon, qu'un président de l'aréopage mit en loterie il y a quelques années, et j'entrai dans le bois d'oliviers. Les grives matinales et les merles, leurs cousins germains, sautillaient dans les feuillages argentés et bavardaient joyeusement sur ma tête. Au débouché du bois, je traversai de grandes orges vertes où les chevaux de l'Attique, courts et trapus comme sur la frise du Parthénon, se consolaient du fourrage sec et de la nourriture échauffante de l'hiver.

Des bandes de tourterelles s'envolaient à mon approche, et les alouettes huppées montaient verticalement dans le ciel comme les fusées d'un feu d'artifice. De temps en temps une tortue indolente traversait le chemin en traînant sa maison. Je la couchais soigneusement sur le dos, et je poursuivais ma route en lui laissant l'honneur de se tirer d'affaire. Après deux heures de marche, j'entrai dans le désert.

Les traces de culture disparaissent; on ne voyait sur le sol aride que des touffes d'herbe maigre, des oignons d'ornithogale ou de longues tiges d'asphodèles desséchées. Le soleil se levait et je voyais distinctement les sapins qui hérissent le flanc du Parnès. Le sentier que j'avais pris n'était pas un guide bien sûr, mais je me dirigeais sur un groupe de maisons éparpillées au revers de la montagne, et qui devaient être le village de Castia.

Je franchis d'une enjambée le Céphise Eleusinien, au grand scandale des petites tortues plates qui sautaient à l'eau comme de simples grenouilles. A cent pas plus loin, le chemin se perdit dans un ravin large et profond, creusé par les pluies de deux ou trois mille hivers. Je supposai avec quelque raison que le ravin devait être la route. J'avais remarqué, dans mes excursions précédentes, que les Grecs se dispensent de tracer un chemin toutes les fois que l'eau a bien voulu se charger de la besogne.

Dans ce pays, où l'homme contrarie peu le travail de la nature, les torrents sont routes royales; les ruisseaux, routes départementales; les rigoles, chemins vicinaux. Les orages font l'office d'ingénieurs des ponts et chaussées, et la pluie est un agent voyer qui entretient, sans contrôle, les chemins de grande et petite communication. Je m'enfonçai donc dans le ravin, et je poursuivis ma promenade entre deux rives escarpées qui me cachaient la plaine, la montagne et mon but. Mais le chemin capricieux faisait tant de détours, que bientôt il me fut difficile de savoir dans quelle direction je marchais, et si je ne tournais pas le dos au Parnès. Le parti le plus sage eût été de grimper sur l'une ou l'autre rive et de m'orienter en plaine; mais les talus étaient à pic, j'étais las, j'avais faim, et je me trouvais bien à l'ombre. Je m'assis sur un galet de marbre, je tirai de ma boîte un morceau de pain, une épaule d'agneau froid, et une gourde du petit vin que vous savez. Je me disais: « Si je suis sur un chemin, il y passera peut-être quelqu'un, et je m'informerai. »

En effet, comme je refermais mon couteau pour m'étendre à l'ombre avec cette douce quiétude qui suit le déjeuner des voyageurs et des serpents, je crus entendre un pas de cheval. J'appliquai une oreille contre terre et je reconnus que deux ou trois cavaliers s'avançaient derrière moi.

Je bouclai ma boîte sur mon dos, et je m'apprêtai à les suivre, dans le cas où ils se dirigeraient sur Parnès.

Cinq minutes après, je vis apparaître deux dames montées sur des chevaux de manège et équipées comme des Anglaises en voyage. Derrière elles marchait un piéton, que je n'eus pas de peine à reconnaître: c'était Dimitri.

Vous qui avez un peu couru le monde, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que le voyageur se met toujours en marche sans aucun souci des vanités de la toilette; mais que s'il vient à rencontrer des dames, fussent-elles plus vieilles que la colombe de l'arche, il sort brusquement de cette indifférence et jette un regard inquiet sur son enveloppe poudreuse.

Avant même de distinguer la figure des deux amazones derrière leurs voiles de crêpe bleu, j'avais fait l'inspection de toute ma personne, et j'avais été assez satisfait. Je portais les vêtements que vous voyez, et qui sont encore présentables, quoiqu'ils me servent depuis bientôt deux ans. Je n'ai changé que ma coiffure: une casquette, fût-elle aussi belle et aussi bonne que celle-ci, ne protégerait pas un voyageur contre les coups de soleil. J'avais un chapeau de feutre gris à larges bords, où la poussière ne marquait nullement.

Je l'ôtai poliment sur le passage des deux dames qui ne parurent pas s'inquiéter grandement de mon salut.

Je tendis la main à Dimitri, et il m'apprit en quelques mots tout ce que je voulais savoir.

— Suis-je bien sur le chemin de Parnès?

— Oui, nous y allons.

— Je peux faire route avec vous?

— Pourquoi pas?

— Qu'est-ce que ces dames?

— Mes Anglais. Le milord est resté à l'hôtel.

— Quelle espèce de gens?

— Peuh! des banquiers de Londres. La vieille dame est madame Simons, de la maison Barley et Cie; le milord est son frère; la demoiselle est sa fille.

— Jolie?

— Suivant les goûts. J'aime mieux Photini.

— Irez-vous jusqu'à la forteresse de Philé?

— Oui. Elles m'ont pris pour une semaine, à dix francs par jour et nourri. C'est moi qui organiserai les promenades. J'ai commencé par celle-ci, parce que je savais vous rencontrer. Mais quelle guêpe les pique?

La vieille dame, ennuyée de voir que je lui empruntais son domestique, avait mis sa bête au trot dans un passage où, de mémoire de cheval, personne n'avait jamais trotté.

L'autre animal, piqué au jeu, essayait de prendre la même allure, et, si nous avions causé quelques minutes de plus nous étions distancés.

Dimitri couru: rejoindre ces dames, et j'entendis Mme Simons lui dire en anglais:

« Ne vous éloignez pas. Je suis Anglaise et je veux être bien servie. Je ne vous paye pas pour faire la conversation avec vos amis. Qu'est-ce que ce Grec avec qui vous causiez?

— C'est un Allemand, madame.

— Ah! Qu'est-ce qu'il fait?

— Il cherche des herbes.

— C'est donc un apothicaire.

(*A suivre*)

Chappet, Lannois, Devie, médecins des hôpitaux, et de MM. Rochet, Nové-Josserand, Rollet, chirurgiens des hôpitaux.

Après le discours d'usage, M. Fochier a proclamé la liste des nouveaux internes.

Ont été nommés internes titulaires : MM. Piollet, Brisson, Viollet, Grange, Pinatelle, Casella, Cognard, Mayet, Agniel, Joly, Carrier, Varey,

Ont été nommés internes suppléants : MM. Desgouttes, Challaye, Robert, Voutier, Bouzoud, Eggli, Lacomme, Ovize, Vitaud, Lafond, Micaud, Pellanda, Prat, Gonnet, Genevet, Boigey, Montagard, Muller, Horand.

Le prix Bonnet a été décerné à M. Piollet, lauréat de la nouvelle promotion.

Société d'Enseignement professionnel du Rhône. — Le conseil d'administration de la Société d'enseignement professionnel du Rhône a l'honneur d'informer le public que la première série de ses cours d'adultes pour l'exercice 1898-1899 s'est ouverte le lundi 3 octobre.

Une affiche apposée en ville donne le détail de ces cours, qui sont au nombre de 132, tant pour hommes que pour dames.

Une nouvelle série de cours est en préparation.

Tout cours professionnel demandé par vingt élèves au moins peut être autorisé par décision du conseil d'administration. Parmi les cours professionnels déjà demandés et qui seront ouverts s'ils comptent un nombre suffisant d'inscriptions, se trouvent un cours de droit commercial, un cours de droit administratif, un cours pour les charpentiers, etc.

Les inscriptions pour les cours sont reçues au secrétariat de la Société, 1, place des Terreaux, où l'on peut s'adresser pour tous renseignements.

Des listes des cours et des programmes y sont tenus à la disposition des intéressés.

Aux Dames — Les Grands Magasins « A la Scabieuse » ont l'honneur de donner avis que les modèles pour la saison d'automne, en *Robes, Confections* et *Chapeaux*, sont montrés seulement dans les salons du 1er étage, afin de s'en réserver l'exclusivité.

La peur de la police... — A deux heures du matin, le sieur Louis Devaux, tulliste, rue des Fantasques, 10, se livrait à toutes sortes d'excentricités et, armé d'un couteau et d'un revolver, menaçait ses voisins.

Ces derniers goûtèrent peu ces procédés et prévinrent les gardiens de la paix. Le drôle tenant à ne pas nouer des relations avec dame police s'enferma alors dans sa chambre d'où il continua à crier ses injures.

La vue d'un uniforme lui fit fermer la fenêtre et perdre subitement la parole.

Il devra la retrouver devant le commissaire de police informé.

Tombé de cheval. — Rue de la Pyramide, le tramway électrique ayant effrayé et fait cabrer un cheval monté par un caporal du 157e régiment d'infanterie, le cavalier s'est laissé choir et a reçu à la tête quelques contusions sans gravité.

Les accidents de la circulation. — Le tramway électrique du Parc ayant heurté sur l'avenue de Saxe une voiture conduite par M. Mercier, les deux brancards du dernier véhicule ont été mis en morceaux et le cheval a pris la fuite jusque dans la rue Cuvier où il a été rejoint par le propriétaire.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

— Le tramway à vapeur de Neuville qui stationnait sur le quai Saint-Vincent a eu la moitié d'un marchepied emporté par un camion conduit par M. Etienne Chazelet.

A l'Hôtel-Dieu. — Les gardiens de la paix ont conduit à l'hôpital un sieur P., Claude, pisteur, qui, pris d'une crise épileptique sur le quai Saint-Antoine, était tombé d'une façon si malheureuse qu'il s'était fait au crâne une blessure d'où le sang coulait abondamment.

Admis d'urgence.

Chronique du feu. — Un incendie de peu d'importance s'est déclaré chez M. Vithos, employé à la Cie du gaz, rue Voltaire, 46. Il a suffi de quelques seaux d'eau pour éteindre le foyer encore peu développé dans un tas de linge placé à côté du fourneau.

Les dégâts sont insignifiants.

Mort subite.— M. Déchandon, cafetier à Bron, était à la chasse au Marais des Echets, lorsqu'il succomba subitement, par suite d'une rupture d'anévrisme. On l'a ramené à son domicile à 4 heures de l'après-midi.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, à 8 heures, troisième représentation de *La Gouaieuse*.

Malgré l'immense succès que cette pièce a obtenu aux deux premières le théâtre des Célestins se voit obligé d'en arrêter le cours pour permettre de présenter au public lyonnais sa troupe de comédie avec *Le Monde où l'on s'ennuie*, comédie du Théâtre Français, en 3 actes de E. Pailleron.

La première représentation aura lieu demain mardi 11 octobre avec Mmes Billon, Cavell, Bugeot et MM. Daragon, Dubosc, Perny, etc.

A bientôt *Le Dindon*, qui nous promet de bonnes soirées, à en croire par le succès de fou rire que cette pièce a obtenu à sa création au Palais-Royal.

Enfin, *Famille*, et *Ruy-Blas*.

Bureau de location tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

SELS NATURELS POUR EAUX GAZEUSES
Pharmacie du Serpent, 33, rue Lanterne.

GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIR

DÉCLARATION

Notre réponse au fisc

On nous communique la déclaration suivante :

Il y a environ deux ans, le tribunal de simple police de Grenoble, présidé par M. le juge de paix Mignon, nous déclarait convaincus du délit de *tapage injurieux* et nous condamnait, sur les réquisitions de M. le commissaire central Roche, à des amendes diverses, variant de 3 à 15 francs.

Ceux d'entre nous dont l'amende dépassait 5 francs allèrent en appel et le tribunal correctionnel, présidé par M. Rabatel, écarta le délit de *tapage injurieux* et ne retint que le délit de *cris simples*, prohibés, paraît-il, sur la voie publique par un vieil arrêté municipal.

En somme, ce qu'on nous reproche, c'est d'avoir fait partie d'un « attroupement », d'un « rassemblement en marche » et d'avoir poussé quelques « cris » individuels. Or, à Grenoble, il ne se passe presque pas de jour, pas de semaine surtout sans qu'il se produise une ou plusieurs manifestations de ce genre.

Voilà l'injustice contre laquelle nous protestons.

Déjà l'année dernière, après réception du deuxième commandement, nous avions affirmé notre volonté de ne pas payer l'amende, à laquelle nous avons été condamnés.

Depuis lors, douze longs mois se sont écoulés, sans que les exécuteurs des hautes œuvres du fisc aient renouvelé leurs prétentions auprès de nous.

Mais voici qu'on vient de recommencer.

Notre distingué percepteur, M. Mourot, nous a fait adresser un troisième et dernier commandement tendant à saisie ou emprisonnement à défaut de payement.

Est ce un simple défi, destiné à interrompre la prescription ? — Ou bien va-t-on, cette fois, passer de la menace à l'exécution ? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, à cette troisième injonction, nous répondrons par une troisième et dernière affirmation publique de résistance.

Nous irons en prison si l'on veut aller jusqu'au bout, **mais nous ne payerons pas.**

Constant Bard, rédacteur à la *Croix de l'Isère*, 8, avenue Thiers.

J.-B. Baroz, vicaire à Saint-André de Grenoble.

Louis Barrier, relieur, rue Chenoise, 18.

Adolphe Haudecœur, peintre-verrier, rue Saint-Joseph, 26, à Grenoble.

Vicomte Elisée de Loriol, château de Rochetière, par Saint Etienne-de-Crossey.

Conférence Thierry à St-Henry

Marseille. — Notre ami Thierry a donné jeudi dernier, à l'Union nationaliste de Saint-Henry, une grande conférence antisémite, sous la présidence de M. Xavier Fenouil, président.

Devant un auditoire de près de trois cents personnes, l'orateur a remarquablement démontré la toute puissance juive, aux points de vue économique, financier, commercial et politique.

D'unanimes bravos soulignent le discours prononcé avec l'ardeur et le feu que l'on connaît à Thierry ; et sa brillante péroraison dans laquelle il fait un devoir aux bons Français de faire la guerre aux juifs en leur « coupant les vivres », est accueillie par d'interminables applaudissements et par de nombreux cris : « Vive la France ! A bas les Juifs ! »

Après quelques mots très éloquents de M. Coulissinier, du *Groupe républicain nationaliste de Saint-Louis* et une vibrante réponse de Thierry, l'ordre du jour suivant est voté par acclamations :

« Les membres de l'Union nationaliste de Saint-Henry et du Groupe républicain nationaliste des Nouveaux-Abattoirs Saint-Louis, réunis au nombre de 250 environ félicitent les vaillants organisateurs du Congrès nationaliste de Lyon et crient avec eux : Vive la République ! Vive la France aux Français ! »

La séance est levée à 11 h. 1/2.

L. M.

Congrès de la Démocratie Chrétienne
ET
Manifestation Nationaliste
les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre

DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

LOIRE

Roanne. — *Découverte de l'assassin Bordes.* — Ce matin, par le train venant de Lyon arrivant à Roanne à 8 heures 35, a été amené l'assassin Bordes, qui a été arrêté hier à Amplepuis, entre 3 et 4 h. du soir, sur la route de Roanne.

Bordes Louis est né à la Voulte (Ardèche), le 8 octobre 1864, et son épouse, Victorine Felaix, née à Saint-Georges-les-Bains (Ardèche), a 38 ans, sa fille Marie-Louise Bordes est née à la Voulte, le 5 mars 1888.

Ce matin, le criminel a été conduit au parquet sous les huées de la foule ; son attitude, presque impassible, a donné une mauvaise impression. Figure brune, yeux durs, il paraît d'un cynisme révoltant. Aux questions que lui a posées l'instruction, il s'est borné à répondre : « Je ne sais pas » Il a demandé à la fin qu'on lui donnât un avocat et qu'on lui fasse parvenir ses vêtements du dimanche, vu qu'il se trouvait avec ses habits de travail.

On a trouvé sur les lieux du crime un marteau en fer pouvant peser de sept à huit cents grammes, couvert de sang et de cheveux, ce qui semble expliquer la terrible fracture du crâne de l'enfant.

Voici, d'après le Parquet, l'itinéraire suivi par Bordes ;

Après avoir vu en sortant de son travail un très grand rassemblement devant la maison qu'il habitait, il rôde dans le parc (Côteau), puis prend la route de Lyon par l'Hôpital, vient coucher la nuit suivante sur la place de la gare d'Amplepuis ; de là il se rend à Tarare, puis revient à Amplepuis où il est arrêté sur la route de Roanne.

Chambon-Feugerolles. — *Classes de 1897-98.* — Les jeunes gens habitant la commune du Chambon Feugerolles et faisant partie des classes 1897-1898 sont priés de vouloir bien se rendre à une réunion qui aura lieu le lundi 10 octobre courant, à 8 h. 1/2 du soir, au café Louis Butirait, rue Gambetta, à l'effet de s'entendre pour l'organisation d'un banquet annuel pour le départ de la classe.

Saint-Pierre-de-Bœuf. — *Foire.* — Jeudi 13 courant, aura lieu à St-Pierre-de-Bœuf la foire annuelle d'octobre.

Toutes les années elle donne lieu à un grand nombre de transactions. Souhaitons qu'elle soit favorisée par un temps assez beau.

Terrenoire. — *Cours de solfège.* — La chorale de Terrenoire ouvre un cours « gratuit » de solfège qui se tiendra le lundi de chaque semaine à huit heures du soir.

La chorale invite les jeunes gens désireux d'apprendre la musique à assister à ces cours et à se faire inscrire chez M. Lacoste, chef de la société.

La Ricamarie. — *Grave accident de mine.* — Hier soir, à 2 h., un éboulement s'est produit au puits St-Dominique, à la Béraudière, causant la mort du sous-gouverneur, le sieur Blaise Béraud, marié, sans enfant, et blessant assez grièvement les nommés Jean Vialon, marié, et Benoît Lionnet, qui ont été transporté de suite à l'hospice de la Compagnie des mines, au Monteil, où ils ont reçu les soins empressés des sœurs de St-Vincent-de-Paul et du docteur de la Compagnie.

L'accident s'est produit dans les circonstances suivantes.

Vers 1 h. 1/2, le sous-gouverneur Béraud descendait dans la mine pour faire exécuter l'installation d'un cadre dans une galerie. Ce travail avait été commencé par les ouvriers Viallon, Lionnet et d'autres mineurs. Béraud s'aperçut que le « chapeau » du cadre était trop haut, il s'occupa alors à le baisser, mais à ce moment un éboulement se produisit.

Béraud eut juste le temps de crier aux camarades : « Garez-vous ! » et il disparaissait enseveli dans l'éboulement avec ses camarades Viallon et Lionnet.

On parvint, après un grand travail, à retirer vivants Viallon et Lionnet, qui sont dans un bien triste état, néanmoins, sauf complications, le docteur ne désespère pas de les sauver.

Quant à Béraud, il a fallu quatorze heures d'un travail acharné pour le découvrir ; il a été trouvé plié en deux, les jambes près de la tête, absolument écrasé. La mort a du être instantanée.

L'enterrement de Béraud aura lieu demain matin, à 9 h., à la Ricamarie.

Dernière Heure

Election sénatoriale

Mâcon. — Voici les résultats du deuxième tour de scrutin pour l'élection sénatoriale.

M. Magnien	756	voix, élu
M. Siméon Cariot	539	
M. Buchalet	6	

Monument patriotique

Paris. — Des manifestations patriotiques ont eu lieu à Bagneux, cette après-midi, en commémoration du combat livré dans cette localité le 13 octobre 1870.

M. Gervais, député de la Seine, a prononcé un discours patriotique.

Plusieurs couronnes ont été déposées sur le monument.

Guillaume II et Ménélik

Naples. — On télégraphie du Caire que les informations parvenues de la haute Egypte permettent de prévoir que le négus Ménélik enverra prochainement à Guillaume II, une ambassade dirigée par un habile diplomate éthiopien avec la mission de renouer les anciennes relations d'amitié entre l'Abyssinie et l'Allemagne.

La conférence antianarchique

Rome. — Les organes officieux disent que les propositions de règlements internationaux qui seront soumises à l'acceptation des puissances seraient les suivantes :

1° Interdiction absolue de publications ayant un caractère subversif.

2° Expulsion de leur pays, de séjour ou d'origine respectifs, des individus se déclarant anarchistes.

3° Suppression radicale de la publicité malsaine, faite autour des grands crimes et de leurs auteurs.

D'autre part, on annonce que le lieu de la conférence a été maintenu à Rome sur les instances du gouvernement.

M. VIGER AU MANS

Le Mans. — Ce matin, M. Viger a visité l'hospice-hôpital, route de Laval, décoré et pavoisé pour la circonstance. Le ministre était accompagné du préfet et du maire. Il a été reçu par les administrateurs et par les médecins militaires et civils.

Le général Mercier en petite tenue était présent. Après la présentation et les compliments d'usage, M. Viger s'adressant aux médecins leur a dit :

« Vous pouvez être assurés de la sympathie du gouvernement et de ma sympathie personnelle, car pour moi, vous êtes des confrères, puisque j'ai exercé moi-même la médecine pendant 20 ans.

Il a ajouté qu'il était heureux de saluer le général Mercier, son collègue au ministère.

Le ministre a visité les pavillons militaires et civils, toutes les parties de l'hospice. Il a remis une médaille d'argent à Mlle Mathilde Bernaville, infirmière laïque comptant 36 ans de service, et a laissé 200 francs pour les malades.

Le ministre s'est dirigé ensuite vers la gare des tramways, en passant par le pont en X.

A midi a eu lieu le banquet des agriculteurs.

Ce soir, M. Viger rentrera à Paris.

LA GRÈVE DU BATIMENT

Les corporations en grève

Paris. — Treize corporations du bâtiment sont actuellement en grève et se déclarent solidaires les unes des autres.

Voici la liste de ces corporations :

Les terrassiers, démolisseurs, charretiers, débardeurs de canots de charbonnage, serruriers en bâtiment, maçons, tailleurs et scieurs de pierres, peintres, zingueurs-plombiers, couvreurs, menuisiers, ébénistes, charpentiers, parqueteurs.

Si on consulte cette liste on voit que tous les travaux sont paralysés.

En dehors des grévistes, plusieurs autres chambres syndicales déclarent que les scieurs et mouluriers mécaniques, les tapissiers, la métallurgie, les cochers de fiacre, d'omnibus, chemins de fer, etc... sont sur le point d'adhérer à la grève générale.

Les parqueteurs

La corporation des parqueteurs n'a aucune revendication à formuler. Cependant elle a cru devoir décréter la grève générale par esprit de solidarité et elle a fait connaître ses intentions par une lettre adressée au président de la chambre syndicale des patrons parqueteurs de la Seine.

Les démolisseurs

Les démolisseurs réunis cet après-midi en assemblée générale ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les démolisseurs déclarent ne pas accepter les offres des entrepreneurs et ils leur disent bien haut qu'ils ne demandent pas l'aumône, qu'ils ne reprendront le travail qu'après avoir reçu entière satisfaction. Ils restent sur la brèche et ne rentreront dans les chantiers que tous ensemble et après victoire complète. »

Réunion des grévistes

Paris. — Plus de 6.000 grévistes emplissaient, cet après-midi, la grande salle de la Bourse du Travail. C'était la réunion des serruriers et maçons.

Divers discours ont été prononcés et des adresses des socialistes de France et de l'étranger assurant le comité de la grève de leur sympathie ont été lues.

Des souscriptions ont été ouvertes et après l'audition, parmi les orateurs, de M. Faberot, délégué des chapeliers, qui est venu déclarer que les chapeliers se montrent partisans de la lutte acharnée, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité.

« Les serruriers et les maçons au nombre de 6,000, réunis à la Bourse du Travail, après avoir entendu les rapports du comité central de la grève, approuvent les décisions prises par celui-ci et après l'audition de nombreux orateurs, déclarent persister dans leur ligne de conduite, c'est-à-dire la lutte à outrance jusqu'à complète satisfaction, prennent l'engagement de ne reprendre le travail que lorsque toutes les corporations qui se sont mises en grève par esprit de solidarité auront fait triompher leurs légitimes revendications. »

La séance a été levée aux cris de: «Vive la grève générale! »

D'où vient l'argent !

Un fonctionnaire interrogé au sujet de la grève a affirmé que tous les grévistes arrêtés était porteurs de beaucoup d'argent dont le gouvernement n'ignore pas la source.

De plus, contrairement à l'ordinaire où les demandes de secours affluent aux sociétés de secours mutuels et à l'assistance publique, le nombre des demandes de ce genre actuellement a sensiblement diminué.

L'AFFAIRE DREYFUS

UN CANARD DREYFUSARD

Paris. — Un de nos confrères du soir ayant reproduit une information parue dans un journal étranger, concernant l'arrestation imminente de M. Esterhazy et son extradition dans les 36 heures, nous avons effectué dans la soirée toutes les démarches nécessaires pour la confirmation ou le démenti d'une semblable nouvelle. Partout où s'est présenté notre rédacteur, il lui a été simplement répondu que nul n'avait jamais entendu parler de tout cela.

CHRONIQUE DU SPORT

COURSES DU BOIS DE BOULOGNE

Prix de la Cascade. — 1. *Buisson-Ardent*, 2. *Feu-Sacré*.

Prix Saint-Roman. — 1. *Bonnet-Vert*, 2. *Jeanne Bronette*, 3. *Yvette*.

Prix de Newmarket. — 1. *Francsin*, 2. *Vaillant II*, 3. *St-Médard*.

Prix du Conseil municipal. — 1. *Garde-feu*, 2. *Dinna Forget*, 3. *Machiavel*.

Prix des Gravilliers. — 1. *Little-Monarque*, 2. *Petit*, 3. *Roi Jean*.

Prix de l'Aqueduc. — 1. *Loudun*, 2. *Vidama*, 3. *Danube*.

Les troubles de Crète

Les roueries de la Porte

Constantinople. — Tewfik-Pacha s'est rendu hier soir chez les quatre ambassadeurs et leur a demandé de prolonger le délai pour l'évacuation de la Crète.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Mame, paraissant tous les dimanches, le numéro 15 centimes; abonnements : France et Algérie, 8 fr. par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 78, rue des Saints-Pères, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 210, du 9 octobre).

Les souliers de M. Thomas, Georges Beaume. — Réponse au plébiscite. — Chronique, Henry Frichet. — Histoire du maréchal Boucicaut (suite), Maurice Maindron. — La Vallée fumante (suite), Léo Claretie. — Le Christ et la falaise, sonnet, Louis Chollet. — Chez les catholiques allemands, un catholique français. — Ça et là. — Petits échos du mois, Luc. — Anne-Marie la Providence (suite), Daniel Laumonier.

Illustrations d'après Alfred Paris, O. Guillonnet, Ed. Zier, Orazi, Luc, etc.

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Jean-Baptiste Bachelard, employé au P.-L.-M., rue Paul-Chenavard, 8, et Montfort, employée, rue Passet, 7. — Boulanger, couvreur, rue Vieille, 11, et Eymie, lingère, même adresse. — Combe, employé, rue Sergent-Blandan, 16, et Grass; p., rue Sala, 58. — Darmesin, cantonnier, montée de la Grande Côte, 62, et Derlin, couturière, place Saint-Paul, 12 — Delamichelle, ferblantier, rue de la Grange, 23, et Cœur, fleuriste, montée des Carmélites, 10. — Fournier, employé, rue des Remparts-d'Ainay, 15 et Duchon, couturière, rue Tolozan, 12. — Frachon, lieutenant au 157e de ligne, Lyon, et de Montgolfier, s. p., Annonay (Ardèche). — Humbert, mahiniste scieur de bois, rue de Marseille, 34. et Saunier. dévideuse, rue Tavernier, 8. — Luttrin, architecte, rue Vieille-Monnaie, 27, et Cimetière, avenue de Saxe, 226 — Mollard, boucher, boulevard Croix-Rousse, 128, et Rey, employée, rue Saint-Augustin, 20. — Monvenoux. chapelier, rue du Lycée, 45, Roanne, et Chambon. rue Lanterne 7. — Poncet, minotier, Mézériat (Ain), et Neveux, rue Royale, 4. — Supply, employé au chemin de fer, boulevard de la Croix-Rousse, 132, et Vouton, même adresse. — Urassy, employé au chemin de fer, rue de l'Annonciade, 18, et veuve Ballefin, débitante, route de Grenoble, 184. — Bricauld, rue de l'Annonciade, 6, et Goddard, même adresse.

Burdy, parfumeur, rue Imbert-Colomès, 26 et Rey, couturière, rue Burdeau, 32, — Cotte, ébéniste, rue Jean-Carries, 2 et Brochay, enjoliveuse, rue Constantine, 5. — Vial, ajusteur-mécanicien. rue Tolozan, 5, et Vergier, mécanicienne, rue Tolozan, 5. — Chalenoud, charcutier, rue Bossuet, 101, et Pinchon, rue Augustins, 81.

Deuxième arrondissement. — Adonis Thomas, typographe, rue Dubois, 14, et Philomène Burlin, chemisière, 14, rue Dubois. — Fischer, artiste, Berlin, et Zoeller, artiste, Berlin. — Ariaud, boulanger, rue d'Auvergne, 6, et, Fumaz, cuisinière, rue de la Charité, 58. — Coront, employé, rue de la République, 49, et Ruiz de Ganna, même adresse. — Villatte, employé, cours Charlemagne, 9, et Aragon, cuisinière, cours Lafayette, 21. — Thomas, voyageur de commerce, cours Suchet, 19, et Dauphin, blanchisseuse, même adresse. — Richard, gardien de la paix, rue Molière, 97, et Coutoutouvrat, employée, cours du Midi, 4. — Ollagnon, cocher, sue Barrême, 6, et Thevenon, cuisinière, place des Jacobins, 9. — Dentroux fondeur, avenue des Ponts, 2, et Clerc, dom., quai Perrache, 26. — Teyssier, empl. au gaz, cours Suchet, 13, et Curinier, Privas, (Ardèche). — Mothier, tisseur, Pontcharra (Rhône), et Girardot, domestique, rue Victor-Hugo, 53. — Jamiér, employé P.-L.-M., cours Charlemagne, 3, et Cauzin, même adresse.

Troisième arrondissement. — P. Baudino, m. en bronze, rue de la Vigilance, 14, et Mlle Françoise Cellard, s. p., rue Moncey 132. — Joseph Baysson, comptable, rue du Chariot-d'Or, 21 et Récourat-Chorot, s. p., rue Bernard, 3. — Joseph Beneyton, frappeur, rue des Asperges, 41, et Marie Pollet, rue des Asperges, 41. — Louis Blanc, industriel, Valence (Drôme), et Marie Vignon, s. p., ch. Saint-Fulbert, 6. — André Blanchet, cocher, Villeurbanne, et Jeanne Ballet, s. pr., rue Gabillot, 8. — Jules Boyer, employé, rue de l'Eglise 3, et Marie Barth, s. p., rue de l'Eglise, 3. — C. Chagnon, chaudronnier, rue François Garcin, 15 et P. Couturier, s. p., rue Chaponnay, 122. — F. Charton, peintre plâtrier, rue Tête-d'Or, 71 et Martin, tailleuse en robes, grande rue de la Guillotière, 100. — J.-M. Chassaing, employé de commerce, rue Vauban, 67 et Anna Gagneur, employée, cours Lafayette, 250. — L. Chaumontet, boulanger, Vallières (Haute-Savoie) et J. Barbier, cuisinière, quai des Brotteaux, 27. — Marius Chomino, employé de Commerce, Givers, et J. Pérenon, cuisinière, rue du Château, 15. — P. Delaye, employé de commerce, rue de Bonnel, 22, et Bruneau, sans profession, Bône (Algérie).

Frey, commerçant, cours Gambetta, et Bœhrer, sans profession, Altkirch (Alsace). — Garin, journalier, rue Thibaudière, 14, et veuve M. Vende, ménagère, même adresse. — Giroud, employé de commerce, rue Passet, 4, et Benoit, rue Sébastien Gryphe, 11. — Grange, corroyeur, rue Sainte-Marie, 22, et Gongnot, polisseuse, même adresse. — Julliard, comptable, rue de Béarn, 39, et Revol, fleuriste, rue Montesquieu, 43. — Hugon, employé, rue Duguesclin, 221, et Béchet, coiffeuse, même adresse. — Lancelin, contre-maître, usine, rue Aguesseau, 23, et Chosson, couturière, Moras. — Paul Louis, employé au chemin de fer, impasse Quatre-Maisons, 3, et Lepage, avenue Parmentier, 142, Paris. — Mathias, charron, Joncy (Saône-et-Loire) et Brisepierre, lingère, Collonges (Saône-et-Loire). — Mazier, mécanicien, rue Chaponnay, 74, et Léger, piqueuse de bottines, rue Moncey, 31. — Mounier, employé au chemin de fer, avenue de Saxe, 320, et Thevenin, cuisinière, Dijon. — Philis, apprêteur, cours Henri, 44, et Ferréol, épicière, même adresse. — Pommier, jardinier, Plainpalais (Suisse), et Chevalier, jardinière, même adresse. — Razy, sculpteur, rue Louis-Blanc, 58, et Pratron, couturière, chemin des Pins, 16. — Renouard, tourneur, rue Hospice-des-Vieillards, 11, et Malessard, même adresse.

Richet, cocher, place du Château, 18, et Martin, couturière, rue Rachais, 32. — Sorba, papetier, grand'rue de la Guillotière, 113, et Arquillière, journalière, grand'rue de la Guillotière, 113. — Silvetti, ingénieur, rue de la Madeleine, 36, et Brizzi, rue Montebello, 3. — Zabud, journalier, rue d'Aligre, 9, Paris, et Maître, lingère, rue d'Aligre, 9, Paris. — Zimmermann, verrier, rue de la Grande-Famille, et Perrier, rue de la Thibaudière, 57. — Barbier, employé de commerce, rue Villeroi, 13, et Léon, ménagère, rue Villeroi, 13. — Bouvathier, employé au gaz, chemin de Champagneux, et Rodet, employée de commerce, Villeurbanne. — Duchamp, employé, rue du Colombier, 26, et Reverdy, gilletière, rue Sébastien-Gryphe, 13. — Dumas, inspecteur d'assurances, rue d'Austerlitz, 9, et Lacollonge, rue Passet, 4. — Lanery, coupeur de chaussures, rue Corne-de-Cerf, 21, et Moulin, tisseuse, rue Sainte-Anne-Baraban, 18. — Lehmann, voyageur de commerce, quai de la Guillotière, 27, et Bouquet, modiste, rue Sébastien-Gryphe, 16. — Valois, boucher, cours Lafayette, 138, et Blein, aux Halles (Rhône). — Veyre, journalier, route de Grenoble, 35, et Roybet, journalière, chemin de Villion, 29.

Quatrième arrondissement. — Couchoud, employé, rue Perrod, 20, et Maisonneuve, même adresse. — Lombard, employé, rue de la Pyramide, 105, et Maisonneuve, employée, rue Perrod, 20. — Paysson, comptable, rue du Chariot-d'Or, 21, et Récourat-Chorot, rue Bernard, 3. — Gozny, maçon, rue d'Ivry, 24, et Rochette, commerçante, rue Dumenge, 4. — Fosserier, employé, rue d'Austerlitz, 18, et Barithel, même adresse. — Lestrade, manœuvre, rue Saint-Pothin, 17, et Jaussand, tisseuse, rue Villeneuve, 1. — Jourdan, peintre en voitures, Villefranche, et Moreau, couturière, même adresse. — Chadel, épicier, place du Petit-Collège, 6, et Ray, grande rue de la Croix-Rousse, 29. — Vallet, pâtissier, grande rue de la Croix Rousse, 50, et Blanchard, couturière, même adresse. — Papillon, apprêteur, rue de Belfort, 7, et Brunot, lingère, rue Duguesclin, 188. — Gatheron, tulliste, rue Villeroi, 47, et Velay, repasseuse, même adresse. — Tulippe, mécanicien, rue Coste, 10, et Blain, employée, rue de l'Oiselière, 15. — Longe, employé, rue Richan, 22, et Mougeolle, dévideuse, chemin de la Colombière, 15.

Cinquième arrondissement. — Beaumont, cult., à St-Didier-au-Mont-d'Or, et Morel, ling., rue des Deux-Places, 8. — Bouvard, tailleur, rue Paul Bert, 37, et Meynard, s. p., pl. Petit-Change, 2. — Curis, ingénieur, q. de l'Archevêché, 25 *bis*, et Fellot, s. p., Rivolet (Rhône). — Darmesin, canton., m. Grande-Côte, 62, et Mariat, coutur., pl. St-Paul, 12. — Delhomme, empl., rue St Cyr, 75, et Drive, journ., même adresse. — Foussat, empl. au P.-L.-M., Ecully, et Thomas, s. p., rue Nouvelles Maisons, 10. — Ruet, empl, Créd. Lyon, ch. Etoile-d'Alaï, 199, et Bancillon, s. p., imp. de la Douane. — Tournier, prof, Ecole Mili., Montreuil-sur-Mer, et Marion, s. p., Gorge-de-Loup, 70. — Vermare, empl. P.-L.-M., rue de la Claire, 40, et veuve Chatelard, empl., même adresse. — Allier, polisseur, rue de Bourgogne, 6 et Bachier, s. p., Alais (Gard). — D'Aubarède, notaire, q. Archevêché, 25 *bis* et Le Roy, s. p., rue d'Anjou, 17, Paris. — Ballandras, jardin., ch. de Champagne, 17, et Moille, s. p., Marin (Haute Savoie). — Botman, cuisin., m. du Chemin-Neuf, 49, et Monot, s. p., à Frangy (Saône-et-Loire). — Lambs, vétérin., q. de Pierre-Scize, 1, et Colin, s. p., Attigny (Ardennes). — Charles Moron, empl. P.-L.-M., q. Jayr, 18, et Renvoisé, s. p., même adresse. — Pochet, empl. d'octroi, r. Bombarde, 13, et Montigny, domest., pl. St-Jean, 1. — Delamiche, ferblantier, r. de la Grange, 23, et Cœur, fleuriste, m. des Carmélites, 10. — Du Peloux, s. p., Montagnat (Ain), et Ducruet, s. p., q. Archevêché, 25.

Sixième arrondissement. — Georges Argoud rue Bossuet, 107, et Françoise Mézan, s. p., rue Bossuet, 107. — Pierre Berthelet, apprêteur, rue Bossuet 116, et Marguerite Revol, repasseuse, rue Suchet, 21. — Louis Dadu, employé de commerce, quai de l'Est, 7, et Marguerite Vial, s. p., quai de l'Est, 7. — Henri Morestain, cartonnier, rue Garibaldi, 87, et Jeanne Rougeot, papetière, rue Garibaldi, 87. — J. Oudot, propriétaire-cultivateur, Torpes (Saône-et-Loire), et Marie Ducrot, modiste, rue Tête-d'Or, 19. — Jean Pin, tisseur, rue Duquesne, 75, et Marie Girard, ovaliste, rue de Crillon, 71. — B. Vacher, employé de commerce, Saint-Etienne (Loire), et Antoine Vanet, empl., rue Duguesclin, 126.

Funérailles du 10 octobre

Premier arrondissement. — Claude Durand comptable, 36 ans, montée de la Grande-Côte 97, f. 11 h. — Guillaume Guillot, opticien, 35 ans, rue Mulet, 10, f. 1 h. — Dugeneté, 47 ans rue Romarin, 17, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Henri Durand 46 ans, H.-D., f. 1 h. — Pierre Guillaud, 38 ans, H. D., f. 3 h. — Vergne, 41 ans, Charité, 4 h. — Carpentier, négociant, 59 ans, rue Gasparin, 16 bis, f. 12 h.

Troisième arrondissement. — Pierre Simonnet, mouleur en fonte, 55 ans, rue de Marseille, 79, f. 9 h. — Philippe Boiton, 6 ans rue Paul-Bert, 272, f. 11 h. — Joseph Bestaux épicier, 34 ans, rue Duguesclin, 278, f. 1 h. — Louis Barbe, électricien, 27 ans, rue Passet, 9, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Samuel, 49 ans, hôpital Croix-Rousse, f. 8 h. — Veuve Pillier, 42 ans, hôpital Croix-Rousse, f. 4 h.

Cinquième arrondissement. — Ep. Dubois. 61 ans, rue de Bourgogne, 58, f. 9 h. — Pélis sier Hélène, 80 ans, quai Pierre-Scize, 110, f. 11 h. — Meiller Marie, 1 mois, rue Saint-Georges, 40, f. 1 h.

Sixième arrondissement. — Ep. Chaveron. 37 ans, rue Vendôme, 74, f. 9 h. — Leyraud, 40 ans, cours Lafayette, 101, f. 3 h.

Spectacles & Concerts

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, à 8 h. 1/2, *la Gouaieuse*, drame en 5 actes et 7 tableaux, de M. G. Marot.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour. Tous les jours, de 4 à 5 heures du soir, concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MÉNAGERIE PIANET, cours du Midi (côté Rhône), Perrache. — La plus ancienne, la plus complète, la plus variée, fondée en 1834. 150 animaux de toutes espèces. 1.200 mètres carrés de superficie. Chaque soir à 9 heures, brillante représentation. Le dompteur Pianet et ses fauves ; dressage remarquable et sans charlatanisme.

Le Manteau féerique parmi les lions d'Abyssinie et le travail des lions dans l'obscurité. Les *dernières créations du dompteur Pianet*. Repas des animaux. Exercices amusants de l'éléphant, d'un clown et d'un singe.

Tous les jours, à 3 h. 1/2, matinée. Les dimanches, matinée à 3. 4 et 5 heures.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — Saison thermale du 1er mai au 30 octobre.

Etablissement thermal de premier ordre. Vastes piscines de natation.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Saint-Etienne. — *Marché aux bestiaux* (8 octobre). — Bœufs amenés, 130, vendus 112 de 0.80 à 1.40. — Moutons, amenés, 988, vendus 810, de 1.10 à 1.40. — Agneaux amenés, 37, vendus, 26, de 1.40 à 1.80. — Chèvres, amenées », vendues », à ».»». — Veaux amenés, 110, vendus, 109, de 0.70 à 1,00.

Montrond. — *Marché du 7 octobre.* — Pommes de terre les 100 kil., violettes, 7,00 blanches, 7 fr. 00.

Viande de bœuf, le kil., 1,50 ; de veau, 1,50 ; de mouton, 1,70 ; de porc, 1,50 ; lapin, 0,90 ; canards, 2,50 à 3,»» ; poulets, 2,.. à 2.75

Beurre, le kil., 3,.. ; œufs, la douzaine, 1,10 ; pain 1re qual., le kil., 0,40 ; 2e, 0,36 ; 3e, 0,32 ; de seigle, 0,28.

Firminy. — *Marché du 7 octobre :*

Bœufs en cheville les 100 kil.	135	» à	140	»
— vivants —	45	»	50	»
Vaches en cheville —	125	»	135	«
— vivantes —	27

GRANDS MAGASINS

UNIVERSELS

49-51, Cours de la Liberté, 53-55

LYON (Guillotière)

Immense Maison de Nouveautés en tous genres vendant le meilleur marché de tout Lyon

AUJOURD'HUI

Lundi 10 Octobre et toute la semaine

Continuation de la

GRANDE MISE EN VENTE

DE

TAPIS, BLANC

et

TISSUS D'AMEUBLEMENT

Nous recommandons tout particulièrement les trois articles sensationnels ci-dessous :

FOYERS	TORCHONS	TAPIS
Très belle moquette bouclée, dessins variés.	encadrés, pur fil, carreaux fantaisie. Ce torchon :	chèvre-chine doublés toile verte, bordés drap coul.
1.50	**0.20**	**3.60**

NOUVEAUTES

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré « **Saison d'Hiver** », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & Cie Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

AVIS

M. E. REUCHSEL organiste de Saint-Vincent, nous prie d'annoncer que ses cours de piano et de musique d'ensemble s'ouvriront le 10 octobre, à son nouveau domicile, rue Lanterne, 8, à l'entre sol.

A vendre avenue de Saxe aux Brotteaux, bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle, bien loué et de bon rapport, prix, 430.000 f. Pressé.— N° 2193.

A CÉDER pour se retirer des affaires, fonds **Chapellerie, Chaussures, Bonneterie, Ganterie**, etc. dans ville import. de la Loire; facil. p. paiement. Ecrire Ag. Fournier, St-Etienne, 1670

A VENDRE près Lyon, proximité de gare, 17 trains par jour, train théâtre, habitables toute l'année, 2 jolies propriétés de rapport et d'agrément, vaste étendue, air pur, eau abondante et intarrissable. L'une de 115 000, l'autre 35.000 francs. S'adresser à M. Gavand, 46, rue de la Charité.

Pour Vendre ou Acheter

PROPRIÉTÉS - CHATEAUX

Villas, Vignobles

dans tout le Sud-Est de la France

S'ad: **CHABERT** Père & Fils

Commissionnaires en Immeubles

à **VALENCE** (Drôme)

Maison fondée en 1840

BREVETÉE S. G. D. G.

FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS

LOCATIONS & ABONNEMENTS

Mon JACQUEMONT

16, rue Sainte-Hélène, 16

COMMISSION — **LYON** — EXPORTATION

LYON — 5, Cours Gambetta, 5 — LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES

Et de Pèse-Liquides en tous Genres

Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtres et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

5, Cours Gambetta, 5 — E. SAVIOUX — 5, Cours Gambetta, 5

Anc^nne Maison Ch. GERVASY et Cie, fondée en 1860

Le Catalogue est adressé franco sur demande

Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

Rotisserie Marseillaise de Café

Maison d'importation au Havre et à Marseille

La plus importante Usine française torréfiant 5,000 kilos par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenus auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

AUX 4 BLASONS

MALAVAL

Graveur en tous genres

Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dessinateur, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

LES BONS VINS

BEAUJOLAIS

Débitants et Consommateurs, adressez-vous au commissionnaire **François Colonge** *à* **Beaujeu** *(Rhône).* — Plusieurs échantill. cont. 0.75 c.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE — *Se méfier des Contrefaçons* — TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 693 — *Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.*

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er — LYON —

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie Girardot.**

BEL IMMEUBLE de joli rapport, à vendre, neuf, bien construit, avec dispositions des plus modernes Avenue de Saxe, angle rue et près grand cours. Prix, 420.000 francs. Pour renseignements et traiter, s'adresser au service de la publicité, sous le n° 2469.

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire

DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET

UN AN : 6 francs — ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS — SIX MOIS : 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE

EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

DÉCLARATION

Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »

Le directeur et les rédacteurs de la *Justice sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprouver. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné .....

Demeurant à ..... *rue* ..... n° ....

Par ..... *département de* .....

Déclare m'abonner à la **Justice Sociale** *pour* (1) .....

Ci-joint le prix (2) .....

Signé :

NOTA. — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrir à domicile.

(1) Un an, 6 francs. — 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

Nous recommandons spécialement

Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

ÉVITEZ LA GRIPPE AVEC ROBERT & LUTIGNEZ — **SI VOS CHEVEUX TOMBENT** Faites usage de **VÉRITABLE PÉTROLE HAHN** EFFETS MERVEILLEUX — ÉVITEZ LES CONTREFAÇONS Gros : F. VIDRIER, Lyon. — Détail : Parfumeurs et Pharmaciens.

EAU D'ARQUEBUSE

De l'Hermitage des Frères Maristes

ou LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE

LE LITRE : 4 fr. 50

Souveraine contre les Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène.

LIQUEUR DE L'HERMITAGE

HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

LE LITRE : 3 fr. 50

Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

10 Centimes — **TOUS LES DIMANCHES** — Demandez — 10 Centimes

LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

La « France Libre Illustrée » est envoyée gratuitement à tous les abonnés d'au moins six mois à la « France Libre » quotidienne.

EN VENTE :

Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX

DANS TOUTES LES GARES

La « France Libre Illustrée » est envoyée gratuitement à tous les abonnés d'au moins six mois à la « France Libre » quotidienne.

Polices remboursables à 100 f.

Coût : 1 fr. 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr. ; 2 fr. par mois assurent 2,000 francs, et ainsi de suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE pour favoriser le développement de l'épargne par la Bienfaisance des Capitaux — Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX Tirages par An — 25 Janvier, 15 Mars, 25 Mai, 15 Juillet, 25 Septembre, 15 Novembre — Le souscripteur participe aux tirages dès le premier versement

Envoi f^o des Tarifs et Prospectus sur demande — POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, r. Bât-d'Argent.

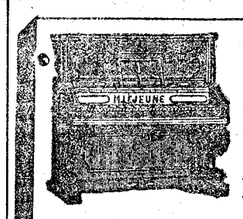

PIANOS & ORGUES

DE TOUTES MARQUES

Mlle Lejeune

Musicien diplômé du Conservatoire de Paris

LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement

VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT

Avec facilité de remboursement

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS

La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES

Le Meilleur Papier de France

Cahier gommé très pratique *pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais*

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON — 35, RUE DE CONDÉ, 35bis — LYON

SPÉCIALITÉ **D'AFFICHES** de TOUTES DIMENSIONS

Livre dans les vingt-quatre heures

Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe

LETTRES DE MARIAGE

Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine

Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - POTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit